

AMAP Coccinelle Citadine
CONTRAT DE FROMAGES DE CHEVRE BIO
Contrat d'engagement saison été 2022

Distribution :

Jeudi à Nice Nord près du stade du Ray en même temps que le panier amap légumes

1^{er} jour de distribution : Jeudi 9 mars 2023

Dernier jour de distribution : jeudi 26 octobre 2023

34 Semaines

M ROCHER et Mme BONIFASSI s'engagent à distribuer **toutes les semaines**

leur production de fromages de chèvre biologiques, au prix

de 3,50 € le fromage nature

et 3,50 € le fromage aromatisé (figue, Origan,...).

Pour simplifier les choses, **le contrat sera fait sur la base des fromages naturels.**

Mais avant chaque distribution, l'adhérent aura pris contact avec la référente fromage le lundi précédent la distribution

pour qu'elle puisse passer commande des fromages aromatisés et une régularisation financière sera faite en fin de saison.

Les adhérents s'engagent à prendre par mois au moins 4 fromages.

Les adhérents qui auront pris des fromages aromatisés s'engagent

à payer le complément de prix correspondant en fin de saison.

L'adhérent s'engage sur la totalité de la saison à récupérer ses fromages toutes les semaines ou tous les 15 jours - ou à le faire récupérer par une personne de son choix.

Le producteur propose pour ceux qui le souhaitent une possibilité de suspendre l'abonnement pour les mois de juillet/août uniquement.

Merci de cocher les dates de livraisons pour lesquelles **vous ne souhaitez pas** de fromage.

(Sur la page numéro 2)

L'adhérent s'engage de s'acquitter d'un chèque de 11€ pour l'adhésion à AMAP Provence, si celui-ci n'est pas encore émis à l'amap Pain, Fruits , Légumes, Porc, Veau.

Conformément à la charte des AMAP, le consomm'acteur **accepte les risques liés aux aléas de la production.**

ADHERENT

Nom _____

Prénom _____

Tél (domicile) _____

Tél (portable/travail) _____

Email _____

<p>La totalité des chèques est à remettre à l'engagement à Mme Laurent Véronique</p> <p>Nombre de fromages par semaine/quinzaine :</p> <p>Nombre de semaines : 34 - =</p> <p>.....semaines xFromages x 3,40 € =</p> <p><i>Merci d'effectuer vos règlements à l'ordre de « Catherine BONIFASSI » et d'inscrire les n° de chèques ci- contre</i></p>	<p>Paiement Mensuel</p> <p>Au 1/03 :</p> <p>Au 1/04 :</p> <p>Au 1/05 :</p> <p>Au 1/06 :</p> <p>Au 1/07 :</p> <p>Au 1/08 :</p> <p>Au 1/09 :</p> <p>Au 1/10 :</p>
---	--

SIGNATURE DU CONSOM'ACTEUR :

SIGNATURE DU PRODUCTEUR :

Une question ?

Contactez Véronique Laurent - Tel : 06 75 34 88 33

Email : macvt@wanadoo.fr

Thierry Robyns - Tel : 06 11 18 29 47

Email : robynsth06@gmail.com

Le producteur :

Patrick ROCHER / Catherine BONIFASSI- 2 bis rue Célestin Freinet 06850 GARS

Les jours de distributions : Jeudi

Pour les quinzaines, entourez vos jours et barrez les jours d'absence de Juillet et Août.

Pour les autres ne barrez que les jours d'absence de Juillet et Août.

Mars		9	16	23	30
Avril	6	13	20	27	
Mai	4	11	Mercredi 17	25	
Juin	1	8	15	22	29
Juillet	6	13	20	27	
Août	3	10	17	24	31
Septembre	7	14	21	28	
Octobre	5	12	19	26	

Tableau des paiements

	1 FOIS	2 FOIS	3 FOIS	4 FOIS	5 FOIS	6 FOIS	7 FOIS	8 FOIS
34 X 1 from X 3,50€	119	59,5	39x3 + 2	29,75	23,8	19x6 + 5	17	14x8 + 7
34 X 2 from X 3,50€	238	119	78x3 + 4	59,5	47,6	38x6 +10	34	29,75